



Avis de réunion
Commission Environnement et développement durable

La commission « Environnement et développement durable » se réunira le :

Lundi 16 septembre à 14h30

Conseil économique, social et environnemental (Cese)
Salle 301
9 place d'Iéna 75016 PARIS
Métro Iéna

Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire à l'aide du bulletin joint pour participer à la commission

Merci aux participants de se munir d'une pièce d'identité et du présent avis de réunion.

Président : Guy Paillotin

Rapporteurs : Sylvain Moreau, *Medde*¹ - Service de l'observation et des statistiques (SOeS)
Claire Plateau, Insee

Responsable de la commission : Henriette Lantin - 01 41 17 52 67

Renseignements : secretariat-general@cnis.fr - 01 41 17 52 62

Destinataires

- . Membres du Bureau du Cnis
- . Institutions et personnes intéressées par la commission Environnement et développement durable
- . Présidents et rapporteurs des commissions
- . Directions régionales de l'Insee (pour information)

TSVP

¹ *Medde* : Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

Ordre du jour

1. Statistiques sur les déchets

1.1. Pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire : contexte, enjeux et besoins statistiques

Thibaut NANCY - Conseiller au Cabinet du ministre chargé de l'Agroalimentaire

1.2. Système d'information de l'Ademe² sur les déchets

Pierre GALIO - Ademe - Direction Consommation durable et déchets

1.3. Réponses présentes et à venir de la statistique publique aux besoins des utilisateurs

Sylvain MOREAU - Xavier GHEWY - Medde - SOeS³

Échanges avec la salle

2. Préparation du moyen terme 2014-2018 du Cnis : examen et finalisation des propositions d'avis sur les besoins prioritaires en matière de statistiques sur l'environnement et le développement durable

Ce point fait suite aux premiers échanges qui ont eu lieu sur ces avis lors de la commission du 8 avril 2013.

Le document préparatoire comporte les projets d'avis de toutes les commissions du Cnis afin d'avoir une vision d'ensemble. **Seuls les avis de la commission Environnement et développement durable seront examinés le 16 septembre et dans les conditions suivantes :**

- les remarques sur ces avis doivent tenir compte des exposés et débats du 8 avril 2013 qui peuvent être consultés dans le compte-rendu disponible [sur le site du Cnis](#) ;
- pour plus d'efficacité lors de la réunion, ces remarques sont à envoyer au [secrétariat du Cnis au plus tard le 2 septembre](#) ;
- elles feront soit l'objet d'amendements au projet actuel d'avis et/ou d'annexes au compte-rendu.

Échanges avec la salle et propositions d'avis

Les documents préparatoires sont sur [le site du Cnis](#)

- Pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire
- Déchets - Accès vers le site de l'Ademe
- Projet d'avis de moyen terme 2014-2018

² Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

³ Service de l'observation et des statistiques